

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école.

A. En argent, bled, vin, ou bois?

*En argent 26 Sous 16 bats. C'est-à-dire 26 sous rien mais
3 bats de mouton de Mouton mesure de Lausanne, &
rien rien six Chars de bois.*

B. De quelle source dérive-t-elle? com-
me dea. Dixmes, censés foncières, & au-
tres droits féodaux abolis?

Ne dérive de rien de semblable

b. Ou des sommes assignées & payées
à l'école?

*Les sommes assignées & payées à l'école sont 1°. Le fond
fait par le G. devant Gouvernement tout annuellement
16 francs. 2°. Le legs pieux 6 francs 8 sols, par la Com-
mune la valeur annuelle 16 sous petits & deux bats.*

c. Fondations? *Rien*d. Caisses communales? *+*e. Biens d'église? *Rien*f. De l'argent payé par les pères de
famille & placé avec profit?

Point d'argent ne se paye par les Pères de famille

g. De biens-fonds?

*Il n'y a pas d'autres biens-fonds que celui que la Commune laisse
pour le logent auquel on peut joindre un moulin de jardin & un*

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

*Chenevier de vignon un quartier de semence, & de
reunies peuvent valoir à l'école 4 francs par an*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront
être augmentées de notes & de toutes les
observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses
à double, il remettra incessamment l'une des
copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet,
celui-ci au Préfet National, par l'organe du-
quel elle parviendra au Ministre des arts &
sciences. La seconde copie sera remise à
l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accé-
léler, autant que possible, la réponse à ces
questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque
Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'é-
cole?

1°. Corselles

1°. Ropraz

a. Est-ce un bourg, ou village, un
hameau, ou un lieu isolé?

a. un Village

a. un Village

b. Est-ce une Commune proprement
dite? ou à quelle Commune appar-
tient-il?

b. une Commune.

b. une Commune.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence
ressort-il?c. Paroisse de Merières
Agence de Corselles.c. Paroisse de Merières
Agence de Ropraz.

d. District

d. Vion

d. Vion

e. Canton

e. du Léman

e. du Léman

2°. Eloignement des maisons apparte-
nantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heu-
res, par exemple on dira, la cir-
conférence du premier quart d'heure
contient vingt-cinq maisons, celle
du second treize, celle du troisiè-
me quatre maisons.)

2°. La Circonférence du premier quart d'heure comprend avec le village quarante cinq maisons, celle du second vingt cinq Maisons - celle du second huit Maisons.

3°. Noms des villages, des hameaux,
ou des fermes appartenantes au res-
sort de chaque école.

3°. Chez les Porchets, la Moleye, Gollie, Gollotte, chez les Chénies, le Riaux, Grubon.

a. On indiquera l'éloignement de cha-
cun du lieu de l'école, &c.

a. Les Porchets sont éloignés de deux minutes, de quinze minutes, Gollie de dix huit minutes, Gollotte de vingt minutes, les Chénies de vingt cinq minutes, le Riaux Grubon de dix huit minutes.

b. Le nombre des enfants de chaque
endroit qui la fréquentent?

b. Les Porchets envoient à l'école six enfants, de la Moleye cinq, de Gollie neuf, de Gollotte quatre, de chez les Chénies quatre, du Riaux Grubon deux enfants.

(2)
4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

II.

INSTRUCTION.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

Corsettes

La Distance de Corsettes à Ropraz est de quart d'heure, à Montpreveyres demi heure, à Merières quarante Cinq minutes, à Carrouge quarante Cinq Minutes, aux Cullayes Cinquante Minutes, à Vully Cinquante Minutes, à Dancy quarante Cinq Minutes, à Herminches Cinquante Minutes, à Vuchères Cinquante Minutes, au Village Thiercelin une lieue; Cullayes & Servion, sont une lieue de Ropraz à Montpreveyres quarante Cinq Minutes;

5°. La lecture, les premiers élémens de la Religion, l'écriture, l'Arithmétique, le Chant des Psaumes.
6°. On tient l'école toute l'année excepté un mois de congé dans les mois froids. Elle dure quatre heures.
7°. Un petit livre intitulé a, b, c. 7°. idem. Bible, Testament, Psaumes, Catéchisme de Viret, de Rotz, d'un recueil de Passages.
8°. On observe les réglemens prescrits dans le Code ecclésiastique.
9°. Quatre heures. 9°. idem.

10°. en trois classes; 10. idem.

a. Le Pasteur examinait les aspirants, présentait les trois plus Capables au Conseil qui lui choisissait un b. de Ropraz.
c. Bastian Desmeules.
d. Il n'y a qu'un instituteur pour les deux Village

Ropraz

La Distance de Ropraz à Carrouge est de trèntes Minutes, à Merières trèntes Cinq Minutes, à Vully Cinq Minutes, à Herminches Cinq Minutes, à Vuchères Cinq Minutes, à Dancy quarante Cinq Minutes, à Herminches Cinquante Minutes, à Vuchères Cinquante Minutes, au Village Thiercelin une lieue; Cullayes & Servion, sont une lieue de Ropraz à Montpreveyres quarante Cinq Minutes;

5°. Comme à Corsettes, 5°. idem.
6°. idem.
7°. idem.
8°. idem.
9°. idem.
10°. idem.

10°. idem.

a. idem.
b. idem.
c. idem.
d. idem.

(3)

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

IV.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

Corsettes

d. Trente Cinq ans.

e. Célibataire.

f. Depuis quinze ans.

g. Nulle part. Il se préparait à sa vocation actuelle.

h. Il s'occupe à son tour le chant des Psaumes dans l'église paroissiale, il fait aussi son tour de lecture en Chœur, il fait alternativement le Catéchisme à Corsettes & Ropraz. Chacun des villages la prière un jour de la semaine. En hiver soixante huit tant.

12°. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, } Garçons que filles, en été seulement les plus jeunes qui ne peuvent travailler à la Campagne.
13°. Aucun.
14°. idem.

15°. La Commune ayant établi dans la maison qui est en assez bon état, un vendangeur admodie une Chambre ou l'on fait pendant l'hiver, les écoles qui se font pendant l'été dans la Chapelle.

a. La Commune ayant établi dans la maison qui est en assez bon état, un vendangeur admodie une Chambre ou l'on fait pendant l'hiver, les écoles qui se font pendant l'été dans la Chapelle.
b. idem.
c. idem.
d. idem.

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - Fondations?
 - Caisses communales?
 - Biens d'église?
 - De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - De biens-fonds?
 - Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Corvelles

A. En argent Vingt francs payés par la Commune,

bled Trente deux quarterons de

Moitié Mesure de Lausanne

Payables par les pères qui envoient

des enfants à l'école,

Vin. Rien.

bois, Quatre Chars, moitié

foyard & moitié sapin

Un morceau de terrain

d'environ demi bœ payés

par la Commune aussi bien

que le bois -

Ropraz

A. En argent Vingt francs payés par la Commune

bled Trente deux quarterons de

Moitié Mesure de Lausanne

Payables par les pères qui envoient

des enfants à l'école,

Vin. Rien.

bois, Quatre Chars, moitié

foyard & moitié sapin

Un morceau de terrain

d'environ demi bœ payés

par la Commune aussi bien

que le bois -

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

48
C. P. 25.

Cullages

Un village

Une Commune

Paroisse de Mézières
Agence des Cullages

Doron

du Léman

21 Maisons dans le 1^{er} quart d'heure Compris le Village

9 Maisons dans le 2^e quart d'heure

le 1^{er} Grand Champ 2^e les Biolles 3^e le Zury 4^e le Challet
5^e les Moures 6^e les Liards,

le 1^{er} à la distance de 7 minutes le 2^e à 8 minutes, le 3^e à 20 minutes
le 4^e à 20 minutes le 5^e à 20 minutes le 6^e à 15 minutes,

le Grand Champ Compris le Village envoie à l'école 24 enfants,
les Biolles 4 le Zury 1 le Challet 2 les Moures 2.
les Liards 4